



Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 16 Mai 2023 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2023-003

Présents :

André DUHAUT, Bruno CONFAIS, Alain BERNARD, Michel NICOLAS, Marie-Paule PASQUAL,
Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :

Géraldine GALIBERT, Anne-Flore GRECH, Jean-Paul JOLY, François LALANDE

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 002-2023 du Vendredi 17 mars 2023.
- Informations Générales
- Commission Finances : Situation financière
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines : « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 »
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H05.

Informations générales :

Bruno ouvre la séance en excusant pour leur absence, Géraldine, Anne-Flore, Jean-Paul et François, retenus par d'autres obligations.

1) Approbation du Compte-rendu du PV N° 002-2023 du vendredi 17 mars 2023:

Pas de remarques particulières sur le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur, celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :
[http://www.codep-13-cyclotourisme.com/ Menu : Le Comité / CR Comité Directeur](http://www.codep-13-cyclotourisme.com/Menu:LeComité/CRComitéDirecteur)

2) Commission finances :

- **Situation bancaire au 15 mai 2023 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à **52 847,39 €**, en forte augmentation par rapport à fin février 2023 (**38 707,92 €**).

Cette augmentation s'explique par les recettes du séjour « *Les Alpilles secrètes et leurs Alentours* », du 1^{er} versement du voyage « *Ensemble à Vélo* » et du 1^{er} versement des ristournes sur licences de la Fédération, alors que les dépenses liées à ces activités n'ont pas encore été rapprochées.

• **Tableau de la situation bancaire au 15/05/2023 :**

Situation Bancaire	15-mai-23	28-févr-23	01-janv-23
Crédit Mutuel Cpt Courant	14 359,22	3 219,75	2 146,11 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	38 488,17	35 488,17	32 488,17 €
Total Banque	52 847,39	38 707,92	34 634,28 €

• **Ecritures non rapprochées au 15/05/2023:**

Désignation des Ecritures	Date	N° Pièce	Montant
Roquerousse Hébergement et restauration Séjour Alpilles	05/05/2023	D22-2023	8 055,32 €
Remboursement Acomptes Séjour de M et Mme ANKRI SEGE	09/05/2023	D24-2023	360,00 €
Total non Rapproché :			8 415,32 €

• **Détail des Ecritures depuis le 28/02/2023 :**

Dépenses :

• Frais Collation AG Codep13 à Pélissanne :	50,80 €
• Acomptes EAV hébergeurs Vert Plateau et Kyriad Hôtel :	2 524,00 €
• Facture Domaine Roquerousse Séjour Alpilles :	8 189,11 €
• Remboursement Acompte Séjour Alpilles :	360,00 €
• Frais Critérium Jeunes :	969,70 €
• Abonnement BasiCompta :	55,00 €
• Abonnement Openrunner Pro :	79,00 €
• Achat Adm Cartouches Encre :	28,90 €
• Frais Bancaires :	24,54 €
• Frais Réunions CD et EAV :	382,85 €

Recettes :

• Acomptes EAV :	6 250,00 €
• Participants séjour Alpilles :	8 190,00 €
• Ristournes Fédérale :	4 193,15 €

• **Tableau des résultats par actions au 15/05/2023 :**

A ce jour, **33%** des dépenses budgétées ont été réalisées pour un montant global de **14 171,44 €** et pour un total de produits d'un montant de **23 913,23 €**.

Le résultat provisoire non significatif au 15/05/2023 s'établit à **+ 9 741,79 €**.

Action / Libellé	Débit	Crédit	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget /Dépenses
Critérium & SNEJ	969,70 €	1 500,00 €	530,30 €	3 200,00 €	30%	2 230,30 €
Fonctionnement	1 385,03 €	2 973,23 €	1 588,20 €	5 350,00 €	26%	3 964,97 €
Prep EAV	223,40 €	750,00 €	526,60 €	1 500,00 €	15%	1 276,60 €
EAV	2 549,20 €	9 750,00 €	7 200,80 €	10 580,00 €	24%	8 030,80 €
Séjour Alpilles	8 549,11 €	8 190,00 €	-359,11 €	19 500,00 €	44%	10 950,89 €
P.S.C 1	495,00 €	750,00 €	255,00 €	1 750,00 €	28%	1 255,00 €
Total :	14 171,44 €	23 913,23 €	9 741,79 €	42 380,00 €	33%	28 208,56 €

• **Bilan de l'association au 15/05/2023 :**

Notre Actif essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie s'élève à **52 597,49 €**, représentant une réserve suffisante pour assurer les dépenses de réservation d'hébergements du projet « Ensemble à Vélo 2024 », sans difficultés financières.

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif Immobilisé		Fonds Propres	
- Construction	0,00 €	Report à nouveau	32 940,38 €
- Matériel	0,00 €	Excédent ou Déficit	9 741,79 €
Autres Immobilisations Financières		<i>Situation Nette</i>	42 682,17 €
- Participation	0,00 €	Subvention d'Investissement	0,00 €
- Titres	0,00 €	Total 1	42 682,17 €
- Prêts	0,00 €	Fonds Reportés	0,00 €
- Cautions	0,00 €	Total 2	0,00 €
Total 1	0,00 €	Provisions	0,00 €
Actif Circulant		Total 3	0,00 €
Créances	0,00 €	Dettes	
Disponibilité Trésorerie	52 597,49 €	Emprunts auprès d'établissements	0,00 €
- CM Cpt Courant	14 109,32 €	Emprunts et Dettes Financières Diverses	0,00 €
- CM Livret A	38 488,17 €	Dettes Fournisseurs	9 915,32 €
Charges Constatées d'Avance	0,00 €	Produit Constatés d'Avance	0,00 €
Total 2	52 597,49 €	Total 4	9 915,32 €
Total général	52 597,49 €	Total général	52 597,49 €



3) Commission Jeunesse :

Le Rallye Raid du ROC de St Martin de Crau qui s'est déroulé le 5 mars 2023 à Fontvieille aura vu une bonne participation des écoles du département. Merci au ROC pour cette belle manifestation organisée avec compétence.

Le concours départemental d'éducation routière que s'est tenu le 18 mars 2023 à Fos-sur-Mer aura vu une faible participation des clubs du département.

Le Criterium départemental VTT du 1^{er} Avril 2023 à Plan de Cuques s'est bien déroulé malgré un changement de lieu de dernière minute. Merci à Jean-Pierre qui a su réagir et se réorganiser avec brio.

Le Criterium Régional VTT du 15 avril 2023 à Uchaux aura vu les jeunes d'Uchaux de terminer premier. Félicitations à Tous ces jeunes et aux encadrants pour le bon déroulement de celui-ci.

Jean-Pierre participera pour le week-end de l'ascension, du 18 au 21 Mai 2023, au Critérium National VTT et au concours d'Education Routière à Rambouillet. Il partira avec 18 jeunes sélectionnés de la région dont trois jeunes du ROC et six éducateurs à bord de trois minibus.

Du 8 au 15 juillet 2023, nos jeunes partiront pour la semaine jeunes décentralisée à Usson en Forez avec le COREG Auvergne Rhône Alpes. 22 jeunes de la région y participeront accompagnés par 5 éducateurs. Trois jeunes du Codep13 seront présents pour cet évènement.

Du 23 au 30 juillet 2023, ce sera la Semaine Fédérale jeunes à Pont à Mousson à laquelle nous ne participerons pas.

Du 22 au 29 juillet 2023, les jeunes de la région Sud participeront à un rassemblement à Montgenèvre en remplacement de la semaine nationale.

Du 11 au 14 août 2023, ce sera le traditionnel Paris Brest Paris Jeunes qui revient tous les 4 ans.

En 2024, la semaine nationale jeune, prise en charge par le Coreg Auvergne Rhône Alpes, se déroulera à Roanne dans le département de la Loire.

4) Commission Féminines :

A ce jour, 40 personnes ont validé leur inscription pour le futur voyage itinérant, dont 25 femmes et 15 hommes.

Deux hébergeurs ont déclinés notre demande de réservation, ce qui va occasionner une modification de deux étapes.

L'étape de Pradelles sera prolongée jusqu'à Langogne où un hôtelier « Le Beau séjour » devrait pouvoir nous recevoir. Le Comité Directeur est d'accord pour réserver 8 chambres individuelles afin d'éviter de faire dormir deux personnes (filles ou garçons) dans un lit double.

L'étape de Bazolles doit aussi être revue, l'hébergeur nous faisant défaut.

Pensez à relancer la recherche de professionnels pour le transport des vélos pour le retour.

La prochaine réunion du groupe de travail EAV 2024 se tiendra le lundi 5 juin 2023 à la Maison du Vélo à Pélissanne.

Marie-Paule propose de réunir l'ensemble des participants courant octobre pour une soirée d'information festive sur le voyage itinérant et la concentration nationale.

Concernant les partenariats, il serait bon de se rapprocher du service des grands évènements du conseil général des BdR.

Quelques féminines du club d'Apt et cinq autres du Gard ont pris contact avec Marie-Paule pour voir s'il y avait possibilité de s'intégrer à notre groupe.



5) Commission Sécurité :

Michel et Marie-Paule ont participé à la formation « Sécurité & Assurance » au Regain à Ste Tulle le 25 mars 2023 animé par Nicolas EDUIN (Assurance) et Denis VITIEL (Sécurité).

Michel nous en fait un petit résumé :

- Sur le site de la Fédération, il est possible de consulter le guide des assurances clubs ou licenciés.
- L'assureur de la Fédération est AXA, Le Cabinet Gomis & Garrigue est lui le courtier.
- L'assurance reste obligatoire et nécessaire pour indemniser un tiers lors d'un accident dont nous sommes les responsables
- Attention il n'existe aucune assurance pour le pénal lors d'une faute avec manquement à la loi.
- Les réclamations auprès des assureurs devant la justice restent une procédure longue (Plusieurs années). Il est préférable de passer par une médiation.
- Pour les organisations, l'assurance fédérale est obligatoire (Option A), plus l'option B pour couvrir les non licenciés ou B+ pour plus de 1500 participants.
- La déclaration en Préfecture est obligatoire pour une manifestation avec plus de 99 participants.
- A compter d'Octobre 2023, la déclaration de la manifestation devra se faire sur le site « *mesmanifestationssportives.fr* ».
- Les accompagnants d'un séjour club doivent être licenciés à minima mini-braquet pour être assurer.
- Attention pour les conditions d'annulations d'un séjour ou voyage
- Rappel des conditions lors d'une prise de licence : Balade -> pas de certificat médical, Vélo Rando -> Certificat valable 5 ans Sport -> Certificat valable un an.
- Il existe une assurance RC chapeau qui permet de parer aux insuffisances des contrats d'autres fédérations.
- Pour les vélos à assistance électrique non conforme, il est préconisé de prévenir le propriétaire par lettre recommandée de mise en garde de son type de VAE.
- Attention transformer son vélo classique en VAE, il faut vérifier que le cadre est compatible à cette modification, sinon cela reste interdit et dangereux.

6) Commission Environnement et Séjours :

Le séjour « *Les Alpilles secrètes et leurs alentours* » s'est bien déroulé, et les 11 personnes présentes ont été enchantées par l'organisation et les circuits. Ce séjour étant bien maîtrisé, il serait dommage de l'abandonner malgré le peu de participants. Il sera donc reconduit en 2024.

Bruno nous informe qu'un deuxième séjour devrait être au programme en 2024 à partir de Sainte-Tulle ou de Gréoux-les-Bains.

Le séjour fédéral aux Baléares, préparé et géré par Bruno à la demande de la Fédération, a été finalisé. Il se déroulera du 6 avril 2024 au 17 avril 2024 en circuit itinérant comprenant une 40^{ème} de cols.

Le montant du séjour a été fixé à 1 595 €, voyage en bateau compris au départ de Toulon. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 janvier 2024.

7) Commission Communication :

Trois lettres informatiques mensuelles ont été diffusées dont deux pour recenser les besoins en formation PSC1 sans réponse à ce jour.



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



Géraldine a créé des affiches qu'elle a diffusées sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook. Avec le beau temps qui arrive, elle va réaliser quelques vidéos qu'elle mettra également en ligne régulièrement sur ces mêmes réseaux sociaux.

8) Tour de table :

Lundi 14 mai 2024, Anne-Flore et Jean-Claude ont participé au lancement du projet « LEADER » cyclotourisme et mobilités actives organisé par la Maison du Parc Régional des Alpilles à Saint-Etienne-du-Grès.

Ce projet, d'un budget de 116 428 €, prévu sur une période de 18 mois, a pour objectif de structurer l'offre cyclotouristique sur le territoire Pays d'Arles en favorisant la découverte de son patrimoine et l'interconnexion avec les itinéraires existants et à venir.

Une quarantaine de personnes des communes environnantes, Arles, Eyguières, Orgon, Mouriès, Aureille, Graveson, Saint-Rémy-de-Provence représentées par leur maire, les Offices de Tourisme du Pays d'Arles et des Baux-de-Provence, était présente

La direction des transports et déplacements doux de la région et du département ainsi que l'association « Vélo Loisirs Provence » étaient également présentes.

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa parution. Un prochain rendez-vous sera fixé courant novembre 2023.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 5 septembre 2023, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h45.

Le Président
Bruno CONFAIS

Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN

Diffusion après validation du Comité Directeur :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.